



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	19

Le mardi 7 mars 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 27 février 2023

DELIBERATION

N° 19/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention
pour l'acquisition d'un local
situé sur le boulevard
Rouvier

ABSENTS : Karine BOETTI, Geneviève IDDA, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : Karine BOETTI à Thierry GUIDO, Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Département, afin de financer l'acquisition d'un local au 11, 13 boulevard Rouvier, cadastré E 148.

Le montant de cette opération est de 25 000 €.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention au Département.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement aux chapitre t article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

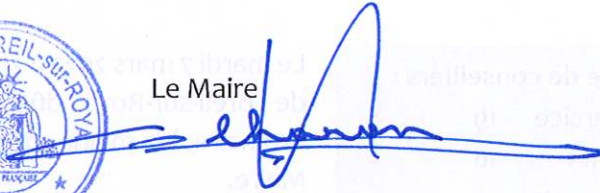
Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE



Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

DELIBERATION
N° 13/2023

OBJET :
Demande de subvention
pour l'acquisition d'un local
situé sur le boulevard
Bouvier

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Département, afin de
financer l'acquisition d'un local au n° 13 boulevard Bouvier cadastré E 48.

Le montant de cette opération est de 25 000 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide
du Département à hauteur de 80% du montant total, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention au Département.



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ACQUISITION D'UN LOCAL SITUÉ SUR LE BOULEVARD ROUVIER

DEPENSE :

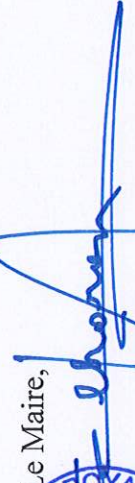

Montant 25 000 €

RECETTES :

DEPARTEMENT 80%
PART COMMUNE 20%

20 000 €
5 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 07/03/2023

Le Maire,

 Mairie de BREIL sur ROYA
06540
Sébastien OLHARAN